

LE PROJET ÉDUCATIF DE LEERS



TABLE DES MATIÈRES

Préambule

I- Le diagnostic du territoire

- A- Le public
- B- Les équipements et services du territoire
- C- Les acteurs du parcours éducatif de l'enfant
- D- Les dispositifs existants au sein de la ville de Leers

II- Le pilotage du PEDL

- A- La chronologie
- B- Les partenaires
- C- Les forces et défis identifiés
- D- Les valeurs fondatrices du PEDL

III- Les enjeux et orientations

- A- Les enjeux éducatifs
- B- Les objectifs du PEDL
- C- Le plan d'actions

IV — Les effets attendus et évaluations

- A- Les effets attendus
- B- L'évaluation

Conclusion

Annexes

PREAMBULE

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un outil stratégique qui permet de guider notamment la mise en œuvre des projets éducatif territoriaux. Elle définit les grandes orientations et les objectifs éducatifs partagés par l'ensemble des acteurs du territoire, en veillant à l'harmonisation des actions mises en œuvre.

Cette convention est déclinée localement par le Projet Éducatif de Leers (PEDL), qui précise les modalités de mise en œuvre des actions éducatives en concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Le Projet Éducatif de Leers est une démarche collective et partenariale qui vise à structurer l'offre éducative du territoire pour mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes. Dans un contexte où les enjeux de réussite éducative, d'égalité des chances et de bien-être des jeunes sont au cœur des préoccupations, le PEDL offre une vision partagée de l'éducation, un projet qui dépasse les frontières de l'école. Il repose sur la conviction qu'une éducation de qualité nécessite l'implication de tous les acteurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs, éducatifs ou familiaux.

Ce projet dépasse le cadre strictement scolaire. Il vise à promouvoir un environnement global favorable à l'épanouissement personnel, à l'éveil culturel, au développement des compétences sociales, culturelles et civiques, à la réussite scolaire, ainsi qu'à la prévention des inégalités et au maintien d'une bonne santé physique et psychique. Les jeunes doivent pouvoir accéder à une offre diversifiée d'activités, qu'il s'agisse de loisirs, de sports, de culture, de soutien scolaire, de citoyenneté ou de solidarité. Le PEDL ambitionne ainsi de renforcer le lien entre les différents acteurs éducatifs, tout en mettant en place des actions concrètes et locales pour accompagner chaque enfant et jeune dans son développement.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux autour d'objectifs éducatifs partagés.

Dans cette perspective, le présent document a pour vocation de définir les grandes lignes du PEDL, de préciser ses objectifs, sa gouvernance et les modalités de mise en œuvre. Il s'agit d'un projet vivant, évolutif et participatif, qui devra s'adapter aux besoins et aux évolutions du territoire, mais aussi aux aspirations des jeunes et des familles. Le PEDL se veut être ainsi un levier stratégique pour la réussite éducative, l'inclusion sociale et le développement harmonieux de la jeunesse.

I. Le diagnostic du territoire

Située dans le département du Nord, à quelques kilomètres de Lille et à la frontière belge, Leers est une commune semi-urbaine qui s'étend sur environ 6,5 km². Avec une population qui se maintient en dessous du seuil des 10 000 habitants depuis 1990, la ville offre un cadre de vie paisible et convivial, alliant le charme d'un village à des infrastructures nombreuses adaptées aux besoins de ses habitants.

Leers bénéficie d'une localisation privilégiée, au sein d'une grande métropole et frontalière avec la Belgique, ce qui en fait un carrefour attractif pour les échanges culturels et économiques. La ville bénéficie d'une desserte par une voie rapide toutefois saturée et qui doit prochainement bénéficier de travaux de doublement des voies et de création d'une piste cyclable. La Ville n'est pas desservie en transports en commun lourds (métro ou tramway). Le Schéma métropolitain de Développement des Infrastructures de Transport (SDIT) prévoit l'arrivée du tramway dans la ville limitrophe de Wattrelos.

Leers s'est agrandie à partir des années 1970 par la construction de lotissements successifs. Ces vingt dernières années, des immeubles collectifs sont venus compléter l'habitat traditionnel afin de répondre aux enjeux de parcours résidentiel et de limitation de l'étalement urbain.

Traversée par le canal de Roubaix et accueillant encore des exploitations agricoles, Leers a gardé une image de « ville à la campagne ».

La ville est dotée de nombreux équipements : un centre petite enfance composé d'une crèche collective, d'une crèche familiale, d'un relais petite enfance et d'un lieu d'accueil enfants parents, trois écoles, un collège, un complexe sportif, une école municipale de musique, une salle des fêtes, deux résidences seniors, une maison des jeunes, un cinéma associatif et de nombreux locaux associatifs.

Plusieurs partenaires tiennent des permanences à Leers : Département, Mission locale Wattrelos-Leers, Bus d'accès au Droit, PMI.

De nombreuses associations sont présentes et enrichissent la vie locale et la Ville organise aussi de nombreuses manifestations locales.

Leers a conservé quelques bâtiments de son histoire locale : église Saint-Vaast datant du XVIII^e siècle, moulin à vent récemment réhabilité et beffroi Motte-Bossut, vestige du passé industriel textile de la région.

Leers bénéficie enfin de structures économiques notables : un centre-ville commerçant, un parc d'activité et une zone commerciale. Un parc d'activités devrait voir le jour d'ici 2027.

A. Le public

Les données citées se réfèrent aux différents diagnostics de territoire élaborés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (2022), de l'Analyse des Besoins Sociaux¹ (2022), des données transmises par l'Agence de Développement d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) et des mises à jour des services municipaux.

1. Les familles

Leers a un profil de ménages plutôt familial avec une population vieillissante et une croissance des personnes seules qui s'accélère.

Leers compte 977 familles avec enfants. Parmi elles, 240 comptent au moins un enfant de moins de 3 ans, 257 ont un enfant de 3 à 6 ans, 504 ont un enfant de 6 à 12 ans, et 528 ont un enfant de 12 à 18 ans.

219 familles sont monoparentales, elles représentent 2,2 % de l'ensemble des familles. Ce chiffre est en hausse bien que plus bas que les moyennes locales ou nationales. En outre, 51 % des familles ont 2 enfants, et 21,5 % en ont 3 ou plus.

Le taux d'emploi est relativement élevé avec 70 % des familles qui travaillent. Les actifs sont composés à majorité de professions intermédiaires (33 %) et d'employés (28 %). Les cadres sont sous-représentés à 13 %, comparé à la moyenne de 24 % dans la Métropole Européenne de Lille (MEL). La majorité des actifs travaille hors de la commune et se déplacent en véhicule personnel.

La population leersoise a un niveau de revenus plus élevé que la moyenne métropolitaine, 23 760€ contre 21 450€, et un taux de pauvreté relativement faible.

Les nouveaux arrivants sont en majorité des ménages actifs avec emploi, âgés entre 30 et 44 ans, avec enfant(s) de moins de 10 ans.

En termes d'habitat, 73 % des familles sont propriétaires, ce qui est élevé.

2. Les enfants 0-18 ans

Parmi les 1 786 enfants de 0 à 18 ans Leersois, 257 enfants ont moins de 3 ans, 279 sont âgés de 3 à 6 ans, 668 ont entre 6 et 12 ans, et 582 sont entre 12 et 18 ans. L'indice de jeunesse est plus faible que sur le département soulignant une diminution du nombre d'enfant et donc un vieillissement de la population depuis quelques années (à hauteur de 7% environ).

¹ <https://ville-leers.fr/media/1203>

B. Les équipements et services du territoire

1. La petite enfance

- Le Centre Petite Enfance Jean-Claude Vanbelle

Le Centre Petite Enfance (CPE) Jean-Claude Vanbelle propose un accompagnement des familles et des assistants maternels grâce au Relais Petite Enfance municipal (RPE) Collégram. En 2024, 76 familles ont été reçues dans le cadre du guichet unique et 30 assistantes maternelles, soit 73% de l'ensemble, fréquentent le lieu.

L'équipe municipale est pluridisciplinaire, comptant parmi elles des puéricultrices, des agents d'entretien/restauration, des éducatrices de jeunes enfants, des infirmières, une psychologue, des animatrices petite enfance et des auxiliaires de puériculture.

Le 1er étage du bâtiment est occupé par la Protection Maternelle Infantile (PMI), structure du Département pour le suivi des enfants de 0 à 6 ans et des familles par une équipe pluridisciplinaire (pédiatre, psychologue, puéricultrice, sage-femme). Les bilans de 4 ans de la PMI sont également effectués ainsi que les rendez-vous de la médecine scolaire.

- Les modes d'accueil à Leers :

Le taux de couverture des besoins d'accueil est de 100% et il est très diversifié.

- **L'offre municipale** propose :

- une crèche familiale (la Ronde des Lutins), située dans le CPE. Elle dispose de 29 places et accueille 50 enfants par an.
- Une crèche collective (la bulle des explorateurs), également au CPE. Elle dispose de 34 places pour 80 enfants accueillis par an.

- **L'offre privée est la suivante :**

- Le groupe LPCR (Les petits chaperons rouges) propose deux modes d'accueil :
 - La crèche Roubaix-Est de 45 places, située dans le Parc d'activité, loue les locaux aux municipalités de Leers, Lys les Lannoy et Toufflers. La municipalité réserve chaque année 3 berceaux pour les Leersois. Environ 80 enfants y sont accueillis chaque année dont 66 % de leersois qui ne sont pas uniquement placés sur les places dédiées à Leers.
 - La micro-crèche LPCR se situe dans l'ancien site Sweetco. D'une capacité de 10 places, elle accueille une quinzaine d'enfants chaque année dont 4 Leersois.

- Les assistantes maternelles indépendantes sont au nombre de 40 en exercice sur le territoire et proposent 137 places d'accueil. Elles sont le premier mode d'accueil des petits Leersois.

4 assistantes maternelles proposent un accueil collectif dans leur MAM Nounou et Compagnie.

- **Les toutes petites sections** à Alice Cotteaux et Pauline Kergomard

Une vingtaine d'enfants sont scolarisés chaque année à deux ans, en fonction de la demande des parents et de la possibilité des écoles maternelles publiques de les accueillir.

2. Les services de soutien à la parentalité

Divers acteurs interviennent pour soutenir la parentalité :

- Le CCAS en charge de l'action sociale accompagnent les familles dans leurs démarches et peut leur apporter des aides extra légales.
- Le LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants) municipal L'îlot familles, accueille les enfants de 0 à 6 ans avec son parent ou autre adulte de référence. Ouvert depuis 2021, gratuit et anonyme, il est fréquenté par une soixantaine de familles chaque année.
- La Maison Nord Solidarité (MNS) Wattrelos Leers, service public de proximité. Quatre services accueillent et apportent des réponses adaptées selon les préoccupations des publics : accès aux droits, difficultés familiales, protection de l'enfance et de la santé.
- La Maison des parents située à Tourcoing, ouvert à toute la famille. Lieu d'information, d'échanges et d'ateliers autour des questions parentales ou familiales. En 2025, elle propose à Leers une conférence, un temps de rencontre parents/enfants et participe à la journée familles en fête.
- Les associations solidaires leerssoises : Association des familles, Comité d'Entraide Leersois (CEL), Association d'Entraide Scolaire Leersoise (AESL). Elles mettent en place des actions autour des familles.
- Le Réseau d'Ecoute et d'Appui à la Parentalité (REAAP) municipal Le Moulin des familles. Service permettant le développement des compétences parentales et favorisant le lien parent-enfant. Il propose des temps d'échanges, des ateliers parents-enfants et des groupes de parole au CPE.
- Le Pôle Ressources Handicap (PRH) assure une mission d'accueil, d'information et d'orientation auprès des familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil dans des structures petite enfance et jeunesse, hors temps scolaire.

3. Les équipements scolaires et le service Éducation Jeunesse et Sports

910 élèves sont scolarisés à Leers en primaire. L'équipe enseignante de chaque établissement scolaire est composée d'un directeur, d'enseignants, d'accompagnants en situation de handicap, et d'une équipe administrative pour l'école Jeanne d'Arc uniquement.

- Le service éducation de la municipalité

Outre la mise à disposition des bâtiments, leur entretien et leurs des charges afférentes, la Ville octroie pour chaque école les moyens de fonctionnement : fournitures de bureau, copieurs, outils informatiques, apprentissage des langues....

La municipalité a doté les écoles de tablettes et de vidéo projecteurs afin de gagner en qualité éducative. Elle participe au financement des classes découvertes et des activités pédagogiques. Chaque année, les élèves se rendent à Notre Dame de Lorette pour le devoir de mémoire. Les CM1 et CM2 participent au Junicode, formation théorique et pratique sur le code de la route et l'utilisation du vélo. Cette formation est donnée par la brigade CRS autoroutière du Nord-Pas de Calais. Enfin, les sorties piscine sont également financées par la Ville, permettant aux enfants d'apprendre à nager et limiter ainsi le risque de noyades.

Le nettoyage est assuré par une quinzaine d'agents municipaux.

Les ATSEM, affectées aux toutes petites sections, petites et moyennes sections, font également partie du personnel municipal.

- **Le groupe scolaire du Centre** : école maternelle Alice Cotteaux et école primaire Blin Péri

314 élèves sont accueillis cette année dans 14 classes soit 22 élèves en moyenne par classe. Il y a une baisse du nombre d'élèves depuis 10 ans (-20% des effectifs) qui se traduit surtout par une baisse du nombre d'enfants par classe. 12 élèves sont scolarisés en classe Ulis. Il y a environ 10 enfants pour 3 AESH et 1 AESH en ULIS.

Une association de parents d'élèves dynamise la vie de l'école, le CPEC (Comité des Parents des Écoles du Centre).

- **Le groupe scolaire du Buisson** : école maternelle Pauline Kergomard et école primaire Léonard de Vinci

309 élèves accueillis cette année dans 13 classes soit 24 élèves/classe en moyenne. Il y a une baisse du nombre d'élèves depuis 10 ans (-7% des effectifs) qui se traduit surtout par une baisse du nombre d'enfants par classe. 13 enfants ayant une notification MDPH sont scolarisés.

Une association de parents d'élèves dynamise la vie de l'école : l'APE du Buisson.

- **L'école élémentaire privée Jeanne d'Arc**

287 élèves sont accueillis cette année dans 12 classes soit 24 élèves/classe en moyenne. Comme dans les autres écoles, le nombre d'élèves diminue depuis 10 ans (-21% des effectifs).

Il y a 5 AESH et 5 enfants ayant une notification MDPH.

Une association de parents d'élèves dynamise la vie de l'école : l'APEL de Jeanne d'Arc.

- **Le collège Alphonse Daudet**

Il y a 536 élèves dont 60% Leersois. L'ambition du collège est la réussite pour tous. Il dispose d'une section sportive d'escalade permettant de rayonner dans le département. Plusieurs clubs permettent aux jeunes de s'ouvrir au monde qui les entoure (journalisme, photographie, lecture, apprenti chercheur, nature, chorale, éloquence, origami).

Le collège organise des actions telles que des collectes de dons pour les SDF avec les associations solidaires de proximité ou pour la Ligue Protectrice des Animaux.

Dans le cadre de la semaine bleue, des élèves de 6ème et 4ème participent chaque année à une dictée des seniors à la Résidence autonomie des 4 vents.

Des sorties nature sont également proposées avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature, ainsi que des ateliers musicaux en partenariat avec l'Ecole de musique municipale.

Une association de parents d'élèves est également présente. Elle propose des cafés parents avec des thématiques essentielles telles que le harcèlement et l'orientation.

162 élèves leersois sont scolarisés dans d'autres collèges, essentiellement au collège Saint-Joseph à Wattrelos.

4. Le périscolaire

L'encadrement des enfants en temps périscolaire (garderie du matin et soir, encadrement lors de la restauration scolaire ou pendant les mercredis récréatifs) est proposé par la Municipalité. Une trentaine d'agents assure la sécurité et l'épanouissement des enfants.

- **Les garderies**

Dans les écoles publiques, la garderie est assurée par la municipalité. Un référent périscolaire garantit la qualité d'accueil des enfants et est l'interlocuteur privilégié avec le parent. En 2025, une nouvelle activité est proposée grâce à la formation des encadrants et au prêt de jeux d'échecs par le Comité Départemental des jeux d'échecs du Nord.

La garderie est ouverte de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30, elle est assurée par le référent périscolaire et un animateur titulaire du BAFA. Elle est assurée au sein des écoles.

A Jeanne d'Arc, la garderie du matin et du soir est assurée par l'Organisation de Gestion de Enseignement Catholique (OGEC).

- L'étude/ l'aide aux devoirs

Durant une heure à 16h30, l'étude est proposée aux élèves de primaire fréquentant la garderie de l'après-midi. Cette étude, financée par la Mairie, est dispensée par un enseignant dans chaque école.

L'AESL, Association d'Entraide Scolaire Leersoise, accompagne quant à elle bénévolement les enfants dans leurs devoirs à partir de 16h30 jusque 18h pour les primaires, et à 18h30 pour les collégiens, dans des locaux municipaux.

- **La pause méridienne**

La restauration scolaire est municipale pour les élèves : plus de 850 repas sont confectionnés chaque jour par 8 agents de restauration et cuisiniers en cuisine centrale.

Les repas sont consommés sur place ou livrés en liaison chaude dans les restaurants satellites :

- Au restaurant Bernard Codron sous forme de self-service pour les écoles élémentaires publique du centre (Blin-Péri) et privée ;
- Sur place pour les écoles maternelles publiques Alice Cotteaux et Pauline Kergomard et privée,
- Sur place à l'école élémentaire publique Léonard de Vinci sous forme de self-service.

Durant la pause méridienne, 30 encadrants périscolaires municipaux garantissent la sécurité des enfants et une bonne qualité d'accueil.

- **Les mercredis récréatifs**

170 enfants, de 3 à 12 ans, sont encadrés par 10 animateurs chaque mercredi environ. L'accueil a lieu au sein du groupe scolaire du Buisson. Le plan mercredi est signé avec la CAF et la DRAJES. Celui-ci sera réévalué à la suite de la publication du PEDL.

5. L'extrascolaire

Les Accueil Collectif des Mineurs (ACM) sont proposés 6 semaines en été et fréquentés par quelques 500 enfants. A chaque période de petites vacances scolaires, ils sont ouverts pendant les 8 semaines et sont fréquentés par 400 enfants environ. Ils sont destinés aux enfants de 3 à 15 ans.

La Maison des Jeunes est ouverte tout au long de l'année. Elle propose des temps de loisirs par projet. Une centaine de jeunes de 12-16 ans fréquentent chaque année la MDJ.

Il existe également des sessions de formation BAFA proposés et financés par la ville. Ces sessions permettent aux jeunes leersois d'obtenir un diplôme et d'animer les centres de loisirs tout au long de l'année. En contrepartie, ils adhèrent au dispositif de vie locale où ils sont mobilisés dans le cadre de manifestations municipales.

6. La transition écologique

La chargée de mission Développement Durable propose une vingtaine d'animations par an à destination des familles : réparation de vélo, fabrication de produits ménagers et d'hygiène à base d'ingrédients naturels, ateliers thématiques sur le jardinage ou la biodiversité, ramassages citoyens... En 2024, ces temps d'apprentissage et de partage ont bénéficié à plus de 200 personnes, petits et grands.

En parallèle, la chargée de mission accompagne les acteurs de la Ville sur des projets en lien avec les objectifs de transition écologique : réduction du gaspillage alimentaire en restauration scolaire (objectif -50% de gaspillage), mise en place d'animations en partenariat avec la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature, végétalisation, déchets...

7. La culture et le sport

- **L'École Municipale de Musique (EMM)**

Elle compte 71 enfants inscrits de moins de 18 ans. Elle propose des cours d'éveil musical pour les enfants âgés de 5-6 ans. En plus de la formation musicale, de nombreux cours sont proposés à partir de 7 ans (piano, guitare, chant, trompette, percussion, clarinette, flûte, saxophone, cor, trombone, violon...)

Dans le cadre de l'EAC (Education Artistique et Culturelle), une diplômée, musicienne intervenante diplômée, intervient 3 fois par semaine au CPE. Elle accompagne également les enseignants de 21 classes élémentaires dans des projets d'éducation musicale. Chaque année, une journée de restitution des projets scolaires a lieu en juin. Elle anime enfin des ateliers parents enfants 1 fois par mois au CPE en partenariat avec le professeur de saxophone de l'EMM.

L'École de Musique Municipale a déménagé en juin 2025 dans le nouvel espace culturel Jean-Claude Casadesus.

- **Le pass loisirs**

Ce dispositif, mis en place par la Ville, accompagne financièrement les leersois allant jusqu'à 18 ans lors de l'inscription à une association sportive, culturelle ou de loisirs de la ville de Leers.

- **Le tissu associatif culturel**

L'association FJEP, l'Amicale laïque de Leers, propose une bibliothèque tenue par des bénévoles. Elle propose également une section de collections ainsi qu'un cinéma, l'Amical Ciné. C'est un cinéma de proximité, disposant d'une salle de 160 places.

De nombreuses associations culturelles sont installées à Leers. Elles proposent aux enfants un éventail non négligeable de découvertes artistiques, créatifs, ludiques ou historiques. L'ensemble des associations culturelles sont présentées en annexe n°2.

L'espace municipal Arnaud Beltrame accueille 14 associations mais n'est cependant pas le lieu unique des activités associatives.

- **Les équipements sportifs**

Ils sont gérés par la municipalité et mis à disposition des écoles, du collège et des associations.

- Le complexe sportif Gérard Willocq, situé rue Pasteur, ce complexe comprend :
 - 4 terrains de football,
 - Une salle de tir à l'arc,
 - La salle Daudet dédiée au volleyball, badminton, full contact et escalade
 - La salle Boileau : salle multisports adaptée au basket-ball
 - La salle de fitness : espace équipé pour des séances de musculation et de remise en forme.
 - La salle JC Cauterman : spécialisée dans les activités de gymnastique
 - 4 terrains de tennis couverts et en extérieur
 - Un city stade
 - Un boulodrome
- La salle Motte Bossut accueille les activités de judo, karaté et tennis de table.

La ville de Leers possède environ 23 associations sportives, dont plus de la moitié accueille des enfants leersois de moins de 18 ans. Le LOS Omnisport regroupe 14 associations sportives.

C. Les Acteurs du parcours éducatif de l'enfant

1. Les enfants et leurs parents

Les enfants et leurs parents peuvent être acteurs de leur vie citoyenne notamment en proposant des idées lors des appels à projets du budget participatif ou des concertations organisées par la Ville.

La Maison des jeunes a pour mission de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des jeunes, de permettre à tous l'accès à l'éducation et à la culture, afin de les amener à devenir citoyen. Les jeunes sont acteurs de leurs projets.

Les enfants peuvent également se présenter au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), 20 enfants environ sont élus pour représenter les enfants scolarisés de la ville. Cette instance est composée d'élèves des écoles primaires secondaires. Le CMJ permet aux jeunes de la commune de s'impliquer activement dans la vie locale, en proposant des projets, en exprimant leurs idées et en participant aux décisions qui les concernent. De nombreuses réunions ont lieu avec les élus et cela permet aux jeunes de développer leur sens des responsabilités.

Pour écrire ce PEDL, les parents des différentes associations de parents et de l'association des familles ont été invités aux comités techniques et à une soirée participative.

2. Le personnel municipal

Le service Education Jeunesse Petite enfance et Sports représente à lui seul 52% des effectifs de la Mairie. Ce personnel est présent tout au long de la journée de l'enfant en qualité d'éducateur, animateur, ATSEM, agent d'entretien, agent technique, assistant maternel, infirmier, puériculteur, auxiliaire de puériculture, directeur, agent de restauration, encadrant périscolaire, agent administratif ...

L'équipe du CCAS, de l'École de Musique et des autres services sont également très impliqués le parcours éducatif des enfants.

3. Le personnel de l'Éducation nationale

Un directeur est complètement déchargé de fonction au groupe scolaire du Buisson. Il y a cinq enseignants au sein de l'école Pauline Kergomard et 8 au sein de l'école Léonard De Vinci.

Pour le groupe scolaire du centre, la directrice est également déchargée de fonction. Il y a 5 enseignants au sein de l'école Alice Cotteaux et 8 au sein de l'école Blin-Péri. Il y a aussi un dispositif ULIS au sein de cette dernière. Au total, il y 14 professeurs des écoles.

Pour le groupe scolaire de Jeanne d'Arc, il y a 4 enseignants dans l'école maternelle et 8 au sein de l'école élémentaire avec en plus un directeur d'école.

Au collège, l'équipe de direction est composée du principal, du principal adjoint, d'une conseillère principale d'éducation et du secrétaire général. Les enseignants sont au nombre de 20.

Au total, Leers compte 39 professeurs des écoles, 20 professeurs du secondaire, 3 directeurs d'écoles et 1 principal de collège.

4. Les équipes de nos partenaires

Les équipes de la Maison Nord Solidarité apportent un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie. Elles aident à l'insertion sociale et professionnelle les personnes en difficulté. Elles interviennent au LAEP, au CCAS et au CPE. Elles sont présentes lors des manifestations. Des visites médicales, des permanences ou des rendez-vous sociaux sont proposées à Leers.

La Maison des Parents, très présente pour la construction du PEDL, accompagne les familles au sens large autour de la parentalité. Les éducatrices de la Maison des parents se déplacent à Leers pour proposer des actions de parentalité en partenariat avec la commune.

Les bénévoles des associations dédiées aux sports, aux familles et ou caractère social donnent de leurs temps et de leur énergie pour accompagner chaque jeune leersois dans la pratique d'une activité qu'il a choisi ou pour accompagner les parents dans leur vie de famille.

D. Les dispositifs existants au sein de la ville de Leers

1. Convention Territoriale Globale

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée pour la période 2023-2026 entre la Ville de Leers et la Caisse des Allocations Familiales du Nord.

Dans le cadre du PEDL, la CTG joue un rôle essentiel en mobilisant des ressources et en coordonnant les actions des différents acteurs locaux pour répondre aux besoins éducatifs et périscolaires des enfants. La CTG contribue ainsi à harmoniser les interventions sur le territoire, en assurant une meilleure complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires, et en soutenant les projets éducatifs locaux dans une perspective de développement durable et inclusif.

Deux principaux enjeux ont émergé pour la convention 2023-2026 :

- Les leersois ont accès aux informations
- Chaque leersois trouve une réponse selon ses besoins

Par la suite, un plan d'action a été mis en place avec des objectifs à court, moyen et long terme que ce soit pour les leersois ou pour les professionnels.

2. Le plan mercredi

Le label "Plan mercredi" repose sur des engagements réciproques de la collectivité, des services de l'Éducation nationale et de la caisse des allocations familiales (CAF). La collectivité

s'engage à proposer une offre éducative répondant à la charte qualité "Plan mercredi" dans le cadre d'accueils de loisirs périscolaires.

3. Les projets d'établissement accueillant les mineurs (collège, crèches, écoles, école de musique...)

- Le projet d'établissement de l'Ecole de Musique est un document qui décline des actions pédagogiques et artistiques ainsi que les actions menées en faveur du développement des pratiques musicales.
- Le projet d'établissement d'une école ou d'un collège définit les conditions dans lesquelles les programmes éducatifs nationaux sont mis en œuvre.
- Le projet d'établissement d'une crèche présente les conditions d'accueil des enfants, les grands axes éducatifs pour proposer aux enfants un accueil de qualité.
- Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) rédigent un projet éducatif qui traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes éducatifs et d'éventuelles spécificités.

Ils sont conçus pour améliorer la qualité de vie des usagers.

4. Les projets pédagogiques

Ils visent à enrichir l'expérience éducative des élèves en proposant des approches innovantes et interactives. Ils incluent des initiatives telles que l'intégration des technologies numériques dans les salles de classe, la promotion de l'apprentissage par projet et la mise en place de partenariats avec des institutions culturelles et scientifiques. Ces projets encouragent le développement des compétences du XXI^e siècle, comme la pensée critique, la créativité et le travail collaboratif. Ils favorisent également l'inclusion et l'égalité des chances, en adaptant les méthodes d'enseignement aux besoins diversifiés des élèves, tout en sensibilisant à des enjeux globaux tels que le développement durable et la citoyenneté active.

5. Les projets d'écoles des groupes scolaires de la ville de Leers

Le groupe scolaire du Buisson et du centre ont développé leur projet d'écoles à travers quatre axes stratégiques. Chacun d'entre eux sont déclinés en objectifs éducatifs

Axe Stratégique	Objectifs Éducatifs
-----------------	---------------------

<p><i>Améliorer le climat scolaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le respect de soi et des autres - Réduire les incivilités et les moqueries - Améliorer la communication entre élèves et avec les enseignants - Renforcer le dispositif PHARE contre le harcèlement - Sensibiliser aux grandes journées nationales (autisme, laïcité, etc.) - Coopérer avec les partenaires éducatifs et périscolaires - Améliorer la continuité éducative entre scolaire et périscolaire - Mobiliser des intervenants extérieurs (police, associations, parents)
<p><i>Fluidifier les relations éducatives</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier et harmoniser les règles de fonctionnement de l'école - Améliorer la ponctualité et la gestion du temps - Optimiser l'utilisation du numérique en classe - Rendre l'école plus lisible pour les parents - Renforcer la relation école-familles (accueil, rendez-vous, communication via ENT) - Augmenter l'implication des parents (ateliers, jeux, élections, APE)
<p><i>Le parcours scolaire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les APC en ciblant mieux les besoins des élèves - Encourager la persévérance scolaire et l'estime de soi - Mettre à jour les outils de suivi des apprentissages (cahier de progrès) - Développer les compétences orales et la fluence du CP au CM2 - Rendre la BCD fonctionnelle et attractive - Mieux accompagner les élèves à BEP et structurer le travail des AESH - Favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques

Renforcer le parcours culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la culture artistique et personnelle des élèves - Encourager la créativité, l'esprit critique et la sensibilité - Organiser des projets culturels et artistiques : chorale, cinéma, dramatique, art urbain - Valoriser les productions des élèves à travers des expositions - Faire rayonner l'école à l'extérieur (blog, réseaux sociaux, "Colore ma ville")
---------------------------------------	--

L'école de Jeanne d'Arc a elle aussi décliné ses axes stratégiques à travers des enjeux éducatifs

Axes Stratégiques	Objectifs Éducatifs
Ensemble pour chacun	<p><u>Citoyenneté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les personnes, l'environnement et le matériel - Respecter les règles qui régissent la vie en communauté - Améliorer la sécurité des enfants aux abords de l'école
Donner un sens à sa vie	<p><u>Construction compréhension</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir progression des apprentissages entre les cycles - Gestion hétérogénéité, groupe de besoin - Faire manipuler, mettre en situation, privilégier les démarches, accentuer les phases d'entraînement - Travailler sur l'implicite et les inférences - Anticiper les obstacles pour constituer un étayage adapté

Faire l'apprentissage de la vie sociale	<p><u>Langage</u></p> <ul style="list-style-type: none">- S'exprimer dans de multiples situations de communication orale- Verbaliser ses stratégies, ses démarches- Argumenter un choix- Utiliser un vocabulaire adapté et précis
S'ouvrir sur le monde extérieur	<p><u>Relation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Écouter les autres- Se remettre en question- Réduire les écarts, aller vers autrui- Différencier les rôles et missions au sein de la communauté, les respecter et partager les responsabilités- Agir ensemble pour l'enfant

II. LE PILOTAGE du PEDL

A. La chronologie

- **Janvier à mars 2024**

Un état des lieux des projets des services de la Ville de Leers a été fait. Le but était de recenser l'existant et de dégager les orientations convergentes ou divergentes de chaque service.

- **Avril 2024**

Un groupe de travail composé de 6 élus du conseil municipal issus de la commission « la vie des Leersois » a défini les valeurs fondamentales du PEDT considérées comme les orientations fondatrices.

- **28 juin 2024 1er comité de pilotage**

Le COPIL est composé :

- De représentant de l'Éducation nationale : Inspecteur de l'Éducation nationale, Conseiller pédagogique, Directeurs des groupes scolaires et Principal du collège.
- Des élus de la ville de Leers : M. Guernonprez, Conseiller délégué au sport et M. Furnari, Adjoint au maire L'Enfant dans la ville
- De représentants techniques de la Ville : Directrice Générale des Services, Directeurs de service (CCAS, Éducation, Musique, petite enfance)
- Du Département, représentée par le Responsable de la Maison Nord Solidarité Wattrelos Leers
- De la CAF, représentée par la Chargée de conseil et développement en action sociale du territoire

Les participants ont validé les valeurs édictées par le groupe de travail, échangé de sa traduction chez les différents partenaires et priorisé certaines orientations.

- **Octobre et novembre 2024 comités techniques**

Deux comités techniques ont été organisés pour l'élaboration du PEDL. Les rencontres ont eu lieu entre fin octobre et novembre 2024. Elles regroupaient les partenaires suivants :

- Des directeurs de service de la ville de Leers
- Les directeurs des groupes scolaires et du collège
- Les Associations des Parents d'élèves
- La CAF
- Le Département
- Les Associations des acteurs solidaires

Ces deux rencontres ont permis d'identifier des pistes à développer dans le futur PEDL. L'état des lieux des actions existantes au niveau local a aussi été présenté aux partenaires, leur permettant de compléter leurs informations et de définir les forces éducatives de la ville et les axes d'amélioration.

- **Avril 2025 : soirée de construction du plan d'actions**

Cette soirée fut l'occasion de proposer à tout leersois de travailler sur la proposition d'actions en lien avec le projet éducatif et sur la priorisation des enjeux éducatifs annuels.

- **Juin 2025 2^{ème} comité de pilotage**

Présentation du projet éducatif et du plan d'action pour validation. Échanges autour des actions proposées lors de la soirée de construction.

- **Septembre 2025**

Le PEDL est lancé à la rentrée scolaire 2025 jusque décembre 2026. Il sera présenté lors des différentes réunions de rentrée des services et des partenaires.

- **Juin 2026**

Le 3^{ème} comité de pilotage est prévu en juin 2026 pour l'évaluation de la 1^{ère} année du PEDL.

B. Les partenaires

1. Parents

2. Éducation Nationale

- Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Principal du collège et professeurs
- Directeurs d'écoles publiques et privée, enseignants d'écoles publiques et privées
- Médecin scolaire
- Conseiller pédagogique

3. Autres Institutions

- DRAJES
- CAF
- Pôle Ressources Handicap de Lille
- CCAS

- CAMSP
- Département : MNS (PMI, SSD,), Maison des parents
- Crèches Les Petits Chaperons Rouges
- Maison des Ados

4. Associations

- Associations sportives leersoises
- Associations culturelles leersoises
- Associations des parents d'élèves des écoles et du collège
- Associations des Familles
- Associations d'Entraide Scolaire Leersoise
- Comité d'Entraide Leersois
- Maison des Ados (antenne de Roubaix - Association Sauvegarde du Nord)

C. Les forces éducatives et les défis identifiés

Les initiatives de la Ville s'articulent autour de plusieurs axes pour favoriser l'inclusion, la transition écologique, l'épanouissement personnel, l'autonomie, le vivre-ensemble, la santé, la citoyenneté et la parentalité. Lors des réunions de construction du projet, les participants ont défini les forces et les défis à relever suite à la présentation de l'état des lieux.

1. Les forces éducatives du territoire

- Les référents périscolaires, véritables interlocuteurs privilégiés pour les parents et les enseignants.
- Le Conseil Municipal des Jeunes permettant aux enfants d'être acteurs de leur parcours citoyen.
- Le pass Loisirs, participation financière municipale à l'inscription à des activités associatives.
- Les infrastructures sportives nombreuses, l'espace Arnaud Beltrame, l'espace culturel Jean-Claude Casadesus et le musée Guy Haquette.
- L'accès à des espaces extérieurs privés pour la plupart des Leersois, ou publics pour les autres.
- Un patrimoine naturel ceinturant le centre-ville et la présence du canal.
- L'offre d'accueil municipale des enfants 0-18 ans répondant aux besoins des familles : 100% des besoins en petite enfance couverts, existence d'accueils périscolaires matin et soir, accueil de loisirs les mercredis et à chaque période de vacances scolaires, maison des jeunes.

- Le partenariat institutionnel développé avec notamment la CAF, PMI, Éducation Nationale, Maison des Parents ...
- Le Centre Petite Enfance proposant l'ensemble des services dans un lieu unique accueillant la PMI.
- L'accueil inclusif dès la petite enfance.
- La satisfaction des usagers : pour exemple, 92% des parents fréquentant un mode d'accueil petite enfance à Leers (privé ou municipal) sont satisfaits.
- Les actions municipales d'information, de sensibilisation : Journée Familles en fêtes, Semaine de la santé et du bien-être, lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre le harcèlement...
- Une dumiste à temps plein mise à disposition des écoles et du centre petite enfance.
- Une restauration scolaire produite en interne garantissant le bien manger et la qualité des repas servis.

2. Les défis identifiés :

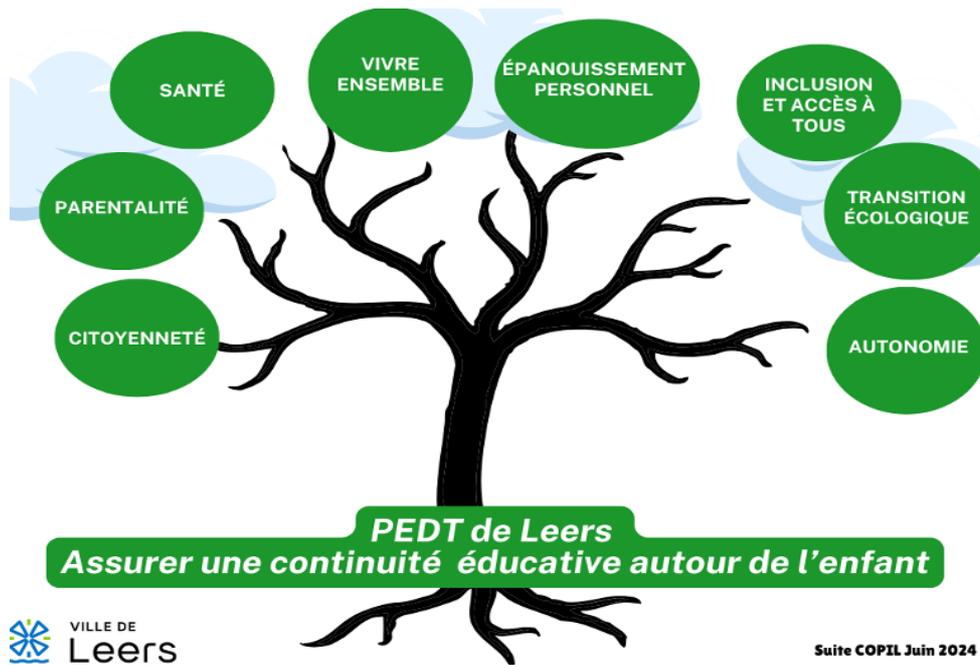
- Améliorer l'orientation et la rencontre des familles.
- Développer les actions de soutien à la parentalité tout au long de l'enfance et de l'adolescence.
- Améliorer le lien entre temps scolaires, périscolaires, extra scolaires, petite enfance et collège.
- Développer et permettre la découverte de l'ensemble des activités culturelles et sportives leersaises.
- Améliorer la circulation à vélo dans la ville.
- Cibler les actions de soutien à la parentalité, de culture et de loisirs notamment vers les 6-12 ans et leurs parents.
- Promouvoir encore la santé : axer les actions sur la santé mentale notamment des adolescents, le temps passé sur un écran et l'activité physique.

D. Les valeurs fondatrices du PEDL

Le 1er juin 2024, l'enjeu majeur du projet éducatif a été écrit : « Assurer une continuité éducative pour l'enfant ».

Les valeurs fondatrices pour permettre la continuité éducative ont été choisies. Elles sont au nombre de 8 :

Inclusion	Transition écologique
Épanouissement Personnel	Autonomie
Vivre Ensemble	Santé
Citoyenneté	Parentalité



III. LES ENJEUX ET ORIENTATIONS 2025-2028

A. Les enjeux éducatifs

Assurer une continuité éducative pour l'enfant au sein de la Ville de Leers



Une frise a été construite afin de mettre en avant les différentes structures que l'enfant leersois est amené à fréquenter durant son parcours. Cette frise permet à chaque intervenant de se

situer comme acteur de l'éducation à Leers, qu'il s'agisse de l'enfant lui-même, des institutions ou des associations.

Le PEDL est un projet vaste avec un enjeu éducatif majeur qui est d'assurer un parcours éducatif pour chaque enfant. Dès sa construction, la volonté est de le résumer en une affiche très visuelle et synthétique qui serait diffusée dans les différentes structures leersoises a été affirmée.

En dessous, l'arbre représentant un enfant qui grandit reprend les 8 orientations du projet éducatif de Leers.

Les ateliers participatifs proposés lors de la soirée d'avril ont permis de faire émerger 3 orientations prioritaires pour 2025-2026 : l'épanouissement personnel, la parentalité et le vivre ensemble.).

Après le comité de pilotage du 23 mai 2025, il a été décidé de se concentrer sur la santé plutôt que sur la Parentalité. Cette dernière orientation est déjà priorisée dans le cadre de la CTG depuis 2023.

Il a aussi été décidé de mettre en avant un objectif de communication à destination des jeunes. En effet, de nombreux canaux de communications existent déjà, mais il est nécessaire de les adapter aux jeunes leersoises. Cela permettra de les concerner davantage

. En mettant en avant des messages pertinents et en utilisant un langage accessible, la ville peut renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes et les motiver à contribuer positivement à leur environnement.

B. Les objectifs du PEDL

Assurer une continuité éducative pour l'enfant au sein de la ville de Leers		
Orientations	Définition	Objectifs
<i>Inclusion pour tous</i>	<p>L'inclusion va au-delà de la simple intégration. Elle vise à ce que chaque enfant participe activement à la vie de groupe, sans être mis à l'écart.</p> <p>Cela passe par des activités adaptées et un climat où chaque jeune et enfant se sent accepté et valorisé.</p> <p>L'inclusion garantit que tous les enfants ont accès à des structures adaptées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à chaque enfant d'avoir un parcours inclusif, adapté et individualisé • Garantir l'égalité des chances • Lutter contre la stigmatisation des enfants portant des TND², troubles psychiques ou handicaps.

² Troubles du Neuro-Développement

		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les parents dans le parcours de leur enfant
<p><i>Transition écologique</i></p>	<p>La transition écologique concerne l'ensemble des actions éducatives et pédagogiques visant à sensibiliser les enfants, les jeunes, les familles et les acteurs locaux aux enjeux environnementaux</p> <p>Elle intègre des pratiques durables dans les activités éducatives et périscolaires, tout en favorisant une prise de conscience collective de la nécessité de préserver l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les pratiques durables • Favoriser l'aménagement durable des structures • Former au développement durable pour aller vers une société future économiquement efficiente, écologiquement soutenable et socialement équitable.
<p><i>Épanouissement personnel (priorité 2025-2026)</i></p>	<p>L'épanouissement personnel désigne un processus continu de développement individuel visant à atteindre un état de bien-être global, d'harmonie intérieure et de satisfaction dans différents aspects de la vie.</p> <p>Cet épanouissement passe par un équilibre entre les dimensions physique, émotionnelle, mentale et sociale de l'individu, tout en tenant compte des relations avec les autres et de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins fondamentaux • Développer la complémentarité éducative en périscolaire et extra-scolaire • Proposer un parcours éducatif de qualité avec une offre culturelle, sportive, artistique, ludique • Oser échouer pour réussir • Créer une alliance, un lien de confiance entre l'enfant, l'éducateur et les parents sans Violence Éducative Ordinaire (VEO)

<p><i>Autonomie</i></p>	<p>L'autonomie désigne la capacité progressive de l'enfant à penser, agir et prendre des décisions par lui-même, en fonction de son âge et de son développement, tout en étant accompagné par des adultes bienveillants et dans un environnement adapté.</p> <p>L'objectif est de permettre à l'enfant de devenir acteur de son propre apprentissage, de ses choix et de ses actions, en favorisant la confiance en soi, le sens des responsabilités et la prise d'initiatives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins fondamentaux et universels des enfants • Développer les compétences psychosociales des enfants • Favoriser l'initiative des enfants • Favoriser la réussite éducative
<p><i>Vivre ensemble (priorité 2025-2026)</i></p>	<p>Le "vivre ensemble" peut être désigné comme l'ensemble des valeurs, des attitudes et des compétences permettant aux enfants de cohabiter harmonieusement dans un cadre collectif.</p> <p>Cela inclut le respect mutuel, la coopération, la solidarité et la gestion des relations interpersonnelles, en tenant compte de la diversité et des besoins de chacun.</p> <p>Le vivre ensemble est un pilier essentiel du PEDT, visant à préparer les enfants à devenir des citoyens responsables, respectueux des autres et engagés dans la vie collective.</p> <p>Un cadre du vivre ensemble sera commun à toutes les structures (protocole maltraitance, harcèlement, cyberharcèlement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger l'enfant où qu'il soit • Développer les compétences parentales et professionnelles pour stopper les VEO³ • Mettre en place une communication claire et ciblée pour les jeunes leersois

³ Violence Educative Ordinaire

<p><i>Santé</i> (priorité 2025-2026)</p>	<p>La santé vise à garantir les conditions nécessaires pour que chaque enfant puisse s'épanouir pleinement, dans son corps comme dans son esprit, tout en acquérant des bases solides pour devenir un adulte autonome et responsable en matière de santé.</p> <p>Cela s'inscrit dans une démarche éducative globale, favorisant le bien-être de l'enfant dans le présent et dans l'avenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agir pour la santé mentale et le bien-être des enfants • Promouvoir l'éducation à la santé et à l'alimentation • Promouvoir la santé par l'activité physique • Faciliter la circulation à vélo
<p><i>Citoyenneté</i></p>	<p>La citoyenneté vise à faire des enfants des acteurs responsables et engagés dans leur communauté.</p> <p>Cela inclut leur apprendre à respecter les valeurs fondamentales de la société (liberté, égalité, fraternité), à vivre ensemble de manière harmonieuse et solidaire et à participer activement à la vie démocratique.</p> <p>En ce sens, le PEDT prépare les enfants non seulement à être des citoyens responsables, mais aussi à devenir des adultes conscients de leurs droits et devoirs.</p> <p>Initier des actions telles que les pièces jaunes, la journée mondiale du don ou s'appuyer sur les valeurs de l'école de la générosité pourraient être des pistes d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la générosité, la solidarité et l'engagement • Proposer des instances permettant aux jeunes de s'engager citoyennement
<p><i>Parentalité</i></p>	<p>Dans un PEDT, l'objectif de la parentalité est de développer conjointement les compétences parentales et professionnelles pour permettre un partenariat éducatif fort entre les parents et les différents acteurs éducatifs, afin d'assurer le bien-être et l'épanouissement des enfants.</p> <p>Cela passe par un accompagnement des parents dans leur rôle éducatif, la valorisation de leur implication et la mise en</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et développer les actions de soutien à la parentalité tout au long du parcours de parent • Permettre à chaque parent de trouver un appui à sa parentalité en fonction de sa situation

	place d'outils et d'espaces favorisant une communication fluide, respectueuse et constructive.	
--	--	--

C. LE PLAN D' ACTIONS

Les structures municipales et partenariales sont invitées à intégrer dans leur renouvellement de projet le projet éducatif de Leers dès la rentrée 2025-2026.

Des propositions, sous forme de fiche action, ont été faites sur la possibilité de mise en œuvre d'actions concrètes durant l'année scolaire à venir lors de la soirée d'avril.

Parmi celles-ci, de nombreuses s'inscrivent dans les futures orientations. Ces actions détaillées sont disponibles en annexe (cf annexe n°9). Plusieurs d'entre elles pourraient être intégrées dans le projet d'établissement des différentes structures ou associations.

Après discussion avec le comité de pilotage, voici les actions qui ont été choisies pour la 1^{ère} année

Actions	Orientations concernées	Porteur du projet
<i>Créer des lieux de conversation en langues étrangères</i>	<i>Épanouissement personnel Vivre ensemble</i>	<i>COLLEGE+AESL</i>
<i>Organiser des actions sans écran tout au long de l'année scolaire</i>	<i>Santé Parentalité Épanouissement personnel</i>	<i>Ville — Direction Éducation Jeunesse et Sports — Écoles</i>
<i>Organiser des conférences musicales</i>	<i>Parentalité</i>	<i>Ville - EMM</i>

	<i>Épanouissement personnel</i>	
<i>Atelier lecture et musique</i>	<i>Épanouissement personnel</i>	<i>Ville- EMM</i>
<i>Intervention de la maison des jeunes au collège/associations</i>	<i>Vivre ensemble</i>	<i>Ville - Maison des jeunes</i>
<i>Développer des d'aires de jeux, et les adapter en les incluant au PPI</i>	<i>Santé</i> <i>Parentalité</i> <i>Épanouissement personnel</i>	<i>Ville</i>
<i>Développer une médiathèque → Proposer un atelier « heure du conte » au sein de la bibliothèque associative</i>	<i>Santé</i> <i>Parentalité</i> <i>Épanouissement personnel</i>	<i>Ville</i> <i>Amicale laïque</i>
<i>Donnés accès à la bibliothèque numérique de la MEL</i>	<i>Épanouissement personnel</i>	<i>Amicale Laïque</i>

IV. LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LES EFFETS ATTENDUS

A. Les effets attendus

Les effets attendus pour les professionnels :

- Développer davantage le partenariat entre les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires (enfants, parents...).
- Faciliter les échanges, mutualiser les moyens des diverses structures et partenaires.
- Développer une cohésion éducative et pédagogique en incluant les parents et les partenaires.
- Trouver un mode de fonctionnement homogène et adaptable aux temps scolaire et périscolaire.
- Favoriser le rapprochement entre tous les partenaires notamment grâce au travail de chargé de coopération de la CTG et celui de l'Elu référent : rencontrer les différents acteurs, coordonner leurs actions et veiller au suivi de la mise en place du PEDL.

Les effets attendus pour les enfants et les familles :

- Répondre aux défis identifiés.
- Bénéficier d'une continuité pédagogique où que l'enfant soit accueilli autour des valeurs fondatrices.
- Bénéficier d'un cadre adapté aux projets conçus de façon cohérente et collégiale
- Orienter l'enfant dans un parcours éducatif complet.
- Accueil de tous les enfants du territoire avec un projet d'inclusion lorsque cela est possible pour les enfants en situation de handicap.

Toutes les actions devront être connues des parents afin que ces derniers puissent avoir la possibilité de s'impliquer dans celles-ci.

B. L'évaluation

Le PEDL fera l'objet d'une évaluation chaque année.

Elle permet de mettre en corrélation les objectifs qui étaient fixés au départ avec ceux réalisés. Cette étape est donc essentielle pour garantir la cohérence du projet, sa mise en œuvre et sa réponse aux attentes des acteurs et besoins des enfants.

1. Critères qualitatifs

Lors des comités techniques de 2026, l'évaluation du projet se fera avec les participants. Les questions suivantes seront posées :

- Les objectifs du PEDL ont-ils été intégrés dans votre projet scolaire/structure/d'association... ?
- Les actions mises en place répondent-elles aux objectifs définis ?
- Les agents, bénévoles, enseignants, parents, élèves et partenaires locaux sont-ils impliqués dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Toutes les parties prenantes ont-elles réussi à communiquer entre elles ?
- Y a-t-il un dispositif de suivi et d'évaluation ?

2. Critères quantitatifs

- Le nombre de rencontres entre les différents acteurs et membres du comité de pilotage semble-t-il suffisant (nombre de rencontres/an) ?
- Le nombre de parents/associations/équipe municipale/parents impliqués.
- Le nombre de projets (établissement, pédagogiques...) renouvelés durant la période du PEDL ayant repris les valeurs du PEDL.
- Le nombre d'actions proposées par chaque structure/école/association selon chaque valeur éducative citée dans le PEDL

Plusieurs outils de collecte seront mis en place.

- Une enquête de satisfaction sera envoyée chaque année à destination des parents/enfants ayant fréquenté un lieu dédié aux enfants et aux familles. Cette enquête aura une ou deux questions dédiées à l'atteinte des objectifs éducatifs de l'enfant.

- Un questionnaire d'évaluation des actions éducatives a été élaboré, qui permettra aux partenaires de s'appuyer sur les objectifs de réussite à atteindre. (cf annexe n°7).

Annexe n° 1 : associations culturelles et sportives leersoises

Associations culturelles leersoises :

- *ADNES* : Club de danse et des arts de la scène.
- *Anim' Leers* : Organisation d'animations et de festivités pour la ville de Leers.
- *Artanime* : Mise en place d'ateliers artistiques (danse, fitness, musique, chant, expression corporelle, cirque et magie).
- *ASSOCIATION CERCLE SAINT-LOUIS* : Pratique du jeu traditionnel de bourles à l'Estaque.
- *Association leersoise des Amis du jardin* : Gérer les jardins familiaux de Leers et promouvoir sous toute ses formes
- *Canailles en Scène* : Mise en scène de spectacles avec les enfants alliant chant et danse.
- *Club des Chiffres et des Lettres de Leers* : Pratique du jeu « Des Chiffres et des Lettres ».
- *Damier Club de Leers* : Pratiquer le jeu de dames international, en loisir et compétition
- *De Fil en Aiguille* : Initiation aux travaux de couture et de broderie pour jeunes et adultes.
- *De Maille en Maille* : Former et perfectionner les adultes au tricot et au crochet
- *Enharmonie* : Interprétation de chansons de variété française et internationale a capella.
- *FJEP (Amicale Laïque Leers)* : Bibliothèque, foyer, club de philatélie et placomusophilie, et cinéma avec équipement numérique 3D.
- *Harmonie Municipale de Leers* : Cultiver l'art de la musique en harmonie et accompagner les manifestations officielles et festives de la ville.
- *Jazz Live Club* : Promouvoir la musique vivante et le jazz traditionnel, et les diffuser en direct en toute occasion
- *Karacol* : Cours de country et organisation de bals country.
- *La Pirouette Théâtre* : Initiation et développement du théâtre amateur.
- *Le Diapason de Leers* : Promotion du chant choral adulte et concerts.
- *Le Troll Leersoises* : Jeux de plateau, jeux de rôles, Warhammer, Magic, et soirées enquêtes.
- *Leers Historique* : Étude de l'histoire de la ville, généalogie, sauvegarde du patrimoine local, gestion du musée, expositions.
- *Les amis de l'orgue de Saint-Jean du Ferrain* : Promotion de la rénovation et réparation de l'orgue, organisation de concerts.
- *Les amis du moulin blanc de Leers* : Promotion et animation autour du Moulin blanc de Leers.

- *Les Ateliers Artistiques du Moulin* : Activités manuelles variées (aquarelle, art déco, broderie, etc.).
- *Magic Musical Show* : Préparation de spectacles et animations de quartiers d'été.
- *Nos Jeunes Années* : Pratique des danses rétro (valse, rock, tango, etc.).
- *Ordileers* : Club d'informatique proposant des formations et activités diversifiées.
- Associations sportives leersaises :
 - *BOU'D'BROUSSE - Escalade*
 - *CAPA Centre d'Activité Physique pour adultes* → Promouvoir les activités physiques et sportives de détente et de loisirs à tout âge, de 16 à 77 ans.
 - *Cycle Leers* : Pratiquer le cyclo tourisme
 - *DAMIER CLUB DE LEERS* : Pratique du jeu de dames international (100 cases), en loisir et compétition
 - *Gym Tonic* : Pratiquer abdos-fessiers, chorégraphie, lia, stretching... pour un travail complet du corps en renforcement et étirements
 - *JOG Leers OS* : Courir en groupe pour le plaisir et pour se préparer aux courses locales
 - *LOS BASKET*
 - *LOS FOOTBALL*
 - *LOS GYMNASTIQUE*
 - *LOS JUDO*
 - *LOS KARATE*
 - *LOS TENNIS*
 - *LOS TENNIS DE TABLE*
 - *LOS TIR A L'ARC*
 - *LOS Escrime* : Pratiquer l'escrime (avec ses 3 armes : l'épée, le sabre et le fleuret)
 - *LOS Cyclo*
 - *LOS Pétanque*
 - *LOS Volley-Ball*
 - *LOS Yoga*
 - *Rando'Leers* : Promouvoir les activités de randonnées pédestres dans la commune et à l'extérieur dans un esprit de convivialité.
 - *Run Santé* : Promouvoir les bienfaits du sport pour la santé par le biais de la pratique de la course à pied, en compétition ou en loisir
 - *Les Volants leersais* : Pratiquer le badminton en loisir
 - *Sporting Club de Leers* : Pratiquer le football en loisir
 - *TEAM DESBISSCHOP*: Pratiquer le light-contact, le full-contact et l'énergie-full en loisir ou compétition.

Annexe n° 3 : invitation soirée partenariale du 22 avril 2025

**Venez participer et élaborer le plan d'actions du
PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE**

MARDI 22 AVRIL

18 h 30 > Hôtel de Ville



Inscriptions: 03 61 76 26 97

ldrouet@ville-leers.fr



Annexe n° 4 : dépliant présentant le PEDL

LES STRUCTURES MUNICIPALES

Direction Enfance, Éducation, Jeunesse et Sports
Tél. : 03 20 20 --- / @ville-leers.fr

Centre Petite Enfance
Jean-Claude VAN BELLE
Ville de Leers
43, rue du Général de Gaulle
Tél. : 09 73 32 05 48
cpe@ville-leers.fr

Crèche collective
La Bulle des Explorateurs

Crèche familiale
La Ronde des Lutins

Relais Petite Enfance
COLLÉGRAM

L'Îlot Familial
Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Moulin des familles
♦ Les ateliers Petite enfance
♦ Les groupes des parents

Activités extrascolaires
Accueils de loisirs sans hébergement

Activités périscolaires
Garderies - Mercredis récréatifs
Pause méridienne

Groupe Scolaire du Centre
Alice Cotteau (maternelle)
10 rue Mozart
Blin / Péri (élémentaire)
25 rue Jean Jaurès

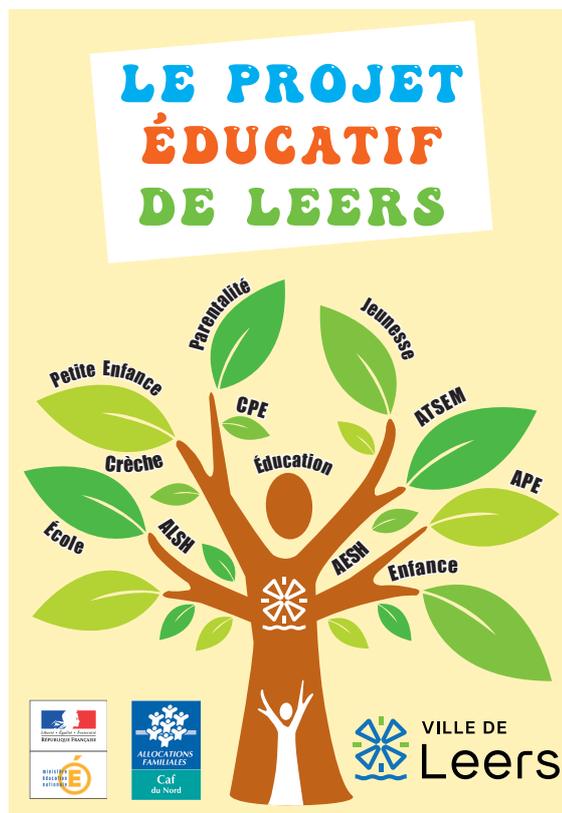
Groupe Scolaire du Buisson
Pauline Kergomard (maternelle)
Léonard de Vinci (élémentaire)
41-43 rue Léonard de Vinci

Groupe Scolaire
Jeanne d'Arc
Maternelle et Élémentaire
4 rue Marceau

Maison des Jeunes
Complexe sportif Daudet
Rue Roger Salengro

Espace culturel
Jean-Claude Casadesus
Rue Franklin

Complexe sportif
Gérard Willocq
Rue Pasteur



DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Leers c'est :

Le PEDT à Leers

Je suis ravi de vous présenter notre projet éducatif de territoire, une démarche ambitieuse et innovante qui vise à rassembler, mobiliser nos partenaires éducatifs.

Notre projet éducatif de territoire propose de nombreux services à destination des enfants de la petite enfance à l'âge adulte. Chaque enfant a la possibilité de s'épanouir et de réussir. Nous croyons fermement que l'éducation ne se limite pas aux murs de l'école, mais qu'elle est le fruit d'une collaboration étroite entre les établissements scolaires, les familles, les associations, les partenaires et les collectivités locales.

Ce projet se décline en plusieurs thématiques : la citoyenneté, la parentalité, la santé, le vivre ensemble, l'accueil de tous, l'épanouissement personnel et le développement durable.

Je suis convaincu que ce projet éducatif de territoire présente une opportunité unique pour bâtir une communauté éducative forte, où chaque acteur joue un rôle déterminant dans la réussite de nos enfants. Pour concrétiser cette vision, nous avons besoin de votre implication. Cette contribution permettra la création d'un environnement éducatif stimulant et inclusif, et à préparer nos jeunes pour les défis de demain.

Carmelo Furnari
Adjoint à la commission
L'enfant dans la ville



Annexe n°5 : Fiche action

FICHE ACTION

NOM DE L'ACTION PROPOSÉE	
Objectifs	
Brève description de l'action proposée	
À quelle orientation du PEDT correspond-elle ?	
Quel est le public visé par l'action ?	
Quels moyens seraient à mobiliser pour mettre en place l'action ? <i>Moyens financiers, matériels, humains...</i>	
Quel calendrier serait envisagé pour cette action ? <i>Date de mise en place, échéances...</i>	
Qui porterait le projet ?	
Quelles structures et partenaires pourraient être mobilisés ?	
Quels sont les points de vigilance ? <i>À quoi faudra-t-il faire attention pour la mise en place de l'action ?</i>	

Annexe n°6 : exemple de questionnaire d'évaluation des actions

Cette fiche actions vise à être diffusée auprès des familles, de l'enfant, des structures municipales, associations sportives

Informations générales

Nom de l'action : _____

Date de l'action : _____

Lieu : _____

Structure porteuse / organisateur : _____

Nom de l'observateur : _____

Fonction : _____

Public concerné

Tranche d'âge :

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 0-3 ans | <input type="checkbox"/> 3-6 ans |
| <input type="checkbox"/> 6-11 ans | <input type="checkbox"/> 12-15 ans |
| <input type="checkbox"/> 15-18 ans | <input type="checkbox"/> Parents |

Nombre approximatif de participants souhaités : _____

Objectifs éducatif de l'action ?

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

L'objectif de l'action était-il clair et compréhensible ?

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

Valeurs visées par le PEDL

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Inclusion | <input type="checkbox"/> Transition écologique |
| <input type="checkbox"/> Épanouissement personnel | <input type="checkbox"/> Autonomie |

Vivre Ensemble

Santé

Citoyenneté

Parentalité

Déroulement de l'action en quelques mots

.....

.....

.....

PARTIE EVALUATION DE L'ACTION

Comportements observés chez les enfants / jeunes/parents

Implication active

Intérêt / curiosité

Collaboration entre pairs

Respect des consignes

Autonomie

Fatigue / désengagement

Conflits / tensions

Remarques spécifiques :

.....

.....

Interaction entre animateurs et participants

.....

.....

Remarque pour le PEDL

Points positifs observés

.....

.....

Points à améliorer / difficultés rencontrées

.....

.....

Pistes ou suggestions pour la suite

.....
.....

Annexe n°7 : exemple de questionnaire de satisfaction (PEDL) — services municipaux

(Élaboration, mise en œuvre et suivi du Projet Éducatif de Territoire)

1. Avez-vous été informé(e) de l'existence du Projet Éducatif de Territoire (PEDL) ?

- Oui, de manière claire et complète
- Oui, mais de manière partielle
- Non, pas vraiment
- Pas du tout

2. Avez-vous participé ou été consulté(e) lors de la construction du PEDL ?

- Oui
- Non
- Indirectement par l'intermédiaire mon responsable
- Je ne sais pas

3. Estimez-vous que vos missions soient en lien avec les objectifs du PEDL ?

- Oui, tout à fait
- En partie
- Peu
- Pas du tout

4. Les actions menées dans le cadre du PEDL vous semblent-elles cohérentes et adaptées aux besoins des enfants et des familles ?

- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas en mesure de juger

Pourquoi :

5. Diriez-vous que la collaboration entre les différents acteurs éducatifs (services municipaux, écoles, associations, familles...) est efficace ?

- Oui, elle est fluide et constructive

- Moyennement
- Peu efficace
- Pas du tout
- Sans avis

Pourquoi

6. Avez-vous accès à des temps d'échange ou de coordination autour du PEDL ?

- Oui, régulièrement
- Occasionnellement
- Rarement
- Jamais

7. Ressentez-vous un soutien ou un accompagnement suffisant dans la démarche du PEDL ?

- Oui
- Moyennement
- Non
- Non concerné(e)

8. Selon vous, quels sont les points forts de la démarche PEDL à Leers ?

9. Et quels seraient, selon vous, les aspects à améliorer ?

10. Auriez-vous des suggestions ou des idées pour renforcer l'efficacité ou l'impact du PEDL ?

